

*Initiatives ministérielles*

qui vivent de ce qu'ils possèdent, et fait payer ceux qui vivent de leur travail.

Certains détestent qu'on parle de «classes». Ce n'est pas le terme qui est détestable. Son usage en économie en choque certains. Son usage dans les écoles est évidemment parfaitement normal. Ce n'est pas le terme mais la réalité qu'il décrit qui est à condamner. C'est de retirer le pouvoir à la grande majorité, aux travailleurs, pour le mettre entre les mains de ceux qui ont déjà plus que ce dont ils ont besoin ou peuvent faire un bon usage.

Cette idée n'a pas cours seulement dans les milieux de gauche. Il y a six ans, elle a été exprimée au Canada par un visiteur en ces termes: «Les besoins des pauvres passent avant les désirs des riches. Les droits des travailleurs sont plus importants que l'optimisation des bénéfices. La participation des groupes marginalisés a priorité sur le système qui les exclut.» Ces paroles ont été prononcées au Canada, en 1984, par le pape Jean Paul II. Il avait tout à fait raison, peu importe qui a pu tenir des propos semblables.

La taxe sur les produits et services est une taxe à la valeur ajoutée. Telle est, bien sûr, la théorie que le ministre des Finances soutient énergiquement et qui la décrit très clairement. Elle taxe uniquement les sources de salaires et de bénéfiques. Voilà ce qu'est la valeur ajoutée. Mais elle ne taxe pas la richesse accumulée qui détermine quelle proportion de cette valeur ajoutée va aux capitalistes et quelle proportion va aux travailleurs.

On institue une telle taxe parce que selon la théorie régnante des années 80—cela a commencé bien avant le gouvernement actuel—pour obtenir une production accrue, plus de produits ou de meilleurs produits et donner plus de valeur aux biens produits, il faut payer moins les travailleurs et plus les propriétaires. C'est ce que fait cette taxe.

Cette théorie ne donne pas de bons résultats. On peut s'en rendre compte tout particulièrement chez nos voisins du Sud où la forte hausse des bénéfiques ne produit pas davantage de biens ou de services ou des biens et des services de meilleure qualité, mais plutôt un cannibalisme

entre sociétés. On y assiste à une frénésie d'acquisitions.

Nous venons de voir un entrepreneur canadien qui avait fait fortune en vendant trop cher des immeubles à Ottawa et Toronto aller investir aux États-Unis pour essayer d'acquérir deux grandes chaînes de magasins et s'y casser la figure. Le fait est que ces ventes d'obligations de pacotille et de crédits d'impôt et toutes ces opérations de rachat par endettement ne créent pas plus d'emplois; elles en créent habituellement moins. Elles ne créent pas plus de produits ou des produits de meilleure qualité. Elles créent en fait le chaos.

Le plus inquiétant dans toute cette vague d'acquisitions, c'est qu'elle répand l'idée qu'il est bon d'avoir de l'argent, non pas pour les biens qu'il permet d'acheter, mais parce que la richesse transforme en héros ceux qui la possèdent. Au contraire, ceux qui n'ont pas d'argent ou qui en ont très peu sont considérés comme des fainéants qui, selon l'ancien président d'Imperial Oil devraient être les seuls à payer des impôts.

D'abord, suivant les mots du pape Jean-Paul II, c'est injuste. Pour s'en convaincre, il suffit de faire les calculs suivants: en 1991, pour recueillir le chiffre arbitraire de recettes qu'il vise, soit 18,5 milliards de dollars, le ministre des Finances devra prélever 70 \$ en impôt sur le revenu des contribuables gagnant 20 000 \$ par année, et 695 \$ en TPS sur ces mêmes contribuables.

Sur les contribuables gagnant 30 000 \$, il devra prélever 747 \$ en impôt sur le revenu, et le double en TPS, soit 1 405 \$. Sur les contribuables gagnant 45 000 \$, il devra prélever 2 303 \$ en impôt sur le revenu, et un peu plus en TPS, soit 2 475 \$. Sur les contribuables gagnant 60 000 \$—et on verra que la proportion s'intervient—il lui faudra prélever 3 953 \$ en impôt sur le revenu, et 3 115 \$ en TPS. Les contribuables gagnant 100 000 \$ auront à payer 8 155 \$ en impôt sur le revenu et un peu moins de la moitié de ce montant en TPS, soit 4 875 \$. On voit donc que la TPS est conçue pour alléger davantage le fardeau fiscal des mieux nantis et alourdir celui des contribuables à revenu plus faible.

• (2110)

Ce qui est encore plus grave, c'est qu'on retire ainsi aux travailleurs le pouvoir de prendre les décisions pour le conférer à ceux qui vivent de leurs richesses. Selon Statistique Canada, les Canadiens à faible revenu, par exem-